



# Communiqué de Presse

## Du syndicat CGT du Conseil Départemental

Département 66

Celui qui lutte n'est pas sûr de gagner, mais celui qui ne lutte pas a déjà perdu.

### Collèges:

## **TIAC au collège du Soler : des questions graves, des responsabilités à éclaircir**

Si l'éducation nationale administre les établissements, ce sont les services du Conseil Départemental qui assurent à la fois les missions de service général, de maintenance ainsi que de restauration au sein des collèges.

Les Agents Techniques Territoriaux des Établissements d'Éducation (ATTEE) affectés au sein des collèges ont ainsi la particularité d'être sous une double autorité **hiérarchique et fonctionnelle**, situation complexe source de tensions et de tiraillements pour les agents concernés.

A ceci s'ajoute des **manques de personnels** chroniques ainsi qu'un **défaut d'organisation pointé de longue date** par le syndicat CGT qui voyait dans cette dégradation des conditions de travail une accentuation des risques sanitaires.

Pour le syndicat CGT du Conseil Départemental, la **toxi-infection alimentaire collective (TIAC)** survenue au collège Jules Verne du Soler ayant touché plus de 400 personnes en est un exemple tragique.

Si à cette heure, l'origine précise de la contamination n'est toujours pas identifiée, les représentants du personnels font plusieurs constats :

- des **agents en nombre insuffisant, ont dû faire face à la crise sans moyens**, allant jusqu'à nettoyer les vomissures des élèves sans matériel ni protocole adapté.
- l'**absence de remplacement de personnels qualifiés** a un effet direct sur l'organisation du service. Sans mise à jour des **documents uniques, sans contrôle de l'entretien du matériel, sans responsabilités hiérarchiques clairement identifiées**, comment prévenir les risques et établir un véritable plan de prévention ?

En réponse à des **choix budgétaires et organisationnels** qui exposent aujourd'hui les établissements à des risques sanitaires majeurs, le syndicat CGT du Conseil Départemental fait des propositions.

Elles seront évoquées lors d'une **conférence de presse** qui se tiendra le :

**Vendredi 19 Décembre 2025 à 10h00**  
**Au sein des locaux de l'Union Départementale CGT**  
**Situés 8, rue de la garrigole à Perpignan.**